

" A l'égard du gouvernement temporel de l'Eglise," dit Jousse, page 6, " c'est *au corps des paroissiens* à " régler tout ce qui a rapport à cette matière, en suivant néanmoins les lois du royaume et les *statuts* et " *usages* du diocèse, auxquels ils doivent se conformer. " Ces réglemens se font *dans des assemblées de paroisse*, convoquées à cet effet; mais pour *l'exécution* " de ces réglemens, ainsi que pour *l'administration* " des biens et revenus,...les habitans nomment des " personnes qu'on appelle *Marguilliers, Fabriciers* ou " *Procureurs, etc.*"..... Page 7: " on leur a substitué " (aux Ecclésiastiques) des laïques qui *représentent le corps des paroissiens.*"

Le gouvernement temporel des paroisses, dit Jousse page 4, et suivantes, regarde :

1er. " L'Eglise paroissiale." Donc la *Fabrique* est en possession de l'Eglise. Cette Eglise appartenant au corps des paroissiens, donc la Fabrique ou corps des Marguilliers, la possède pour lui; donc elle le représente;

2e. " L'administration des biens et revenus de la " Fabrique, la manière de les acquérir, etc. Ces " biens sont de deux sortes: 1o. les biens extérieurs, " comme sont les maisons et fermes, etc.; 2o. les biens " intérieurs qui proviennent de l'église, etc." Si la Fabrique, ou corps des Marguilliers, peut acquérir des biens-fonds, elle les acquiert pour la paroisse; elle peut donc valablement contracter pour elle et l'endetter; celle-ci est donc obligée par ces acquisitions: comment pourrait-elle l'être si cette *Fabrique* ne la représentait pas?

3e. " L'emploi de ces biens et la disposition qui en " peut être faite pour acquitter les différentes charges " de l'Eglise." L'une de ces *charges* consiste dans les réparations et les constructions; ces *charges* sont imposées aux paroissiens. Puisque la *Fabrique*, ou corps des marguilliers, a le pouvoir d'acquitter ces charges, que c'est même une obligation pour elle, elle a donc le pouvoir d'agir pour la paroisse, d'acquitter des dettes qui sont de droit et de fait des dettes des la paroisse.